

Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

Une rue unique...

Sur plus de deux kilomètres, la rue de Suède assure la desserte d'un quartier d'habitations pavillonnaires, de commerces, de plusieurs équipements publics ou privés ainsi que de zones d'activités économiques présentant des espaces en mutation. C'est un rare exemple de voie bordée par un ruisseau en milieu urbain.



La réalisation de travaux d'envergure pour la collecte des eaux usées par TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE, l'existence d'une réflexion sur la renaturation de la Petite Gironde portée par le syndicat mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), l'étude de schéma Directeur Pluvial et l'adoption d'un schéma Directeur Cyclable métropolitain ont conduit à engager une réflexion sur le réaménagement de cet espace public.

Le ressenti des habitants et usagers : l'évaluation sensible

► Les balades urbaines

Deux balades urbaines ont eu lieu en juin 2022 dans le cadre de l'étude du programme d'aménagement. Elles ont rassemblé habitants, associations de quartier, élus et services municipaux. Les participants ont exprimé des inquiétudes, en particulier sur la rue de Suède, où la priorité donnée à la voiture pose des risques pour les piétons et les cyclistes. Ils ont suggéré d'apaiser la rue en réexaminant les sens de circulation et en installant des dispositifs tels que des chicanes, ainsi que de prioriser la végétalisation pour plus d'ombre.



Plus de 70 remarques ont mis en évidence trois préoccupations majeures : la Petite Gironde nécessitant un profilage et un calibrage du ruisseau, la sécurité routière, et les usages concernant la largeur des trottoirs, le stationnement sur les pistes cyclables, et les passerelles glissantes. Ces balades urbaines ont souligné l'importance d'un réaménagement axé sur la création d'une rue à circulation douce pour favoriser une vie de quartier dynamique.

► Les questionnaires habitants et activités

1) Le questionnaire habitants, en ligne en mai et juin 2022, a généré 118 retours, majoritairement des habitants des quartiers Douets et Milletière (78%).

La rue de Suède est jugée satisfaisante par les conducteurs mais problématique pour piétons et cyclistes, signalant des problèmes de sécurité, un état de la chaussée médiocre, un trafic motorisé assez dense et non-respect des règles de circulation. Ils préconisent de réduire l'espace routier au profit des aménagements cyclables et espaces verts pour la rue de Suède. Les habitants réclament plus d'ombrage (86%) et une amélioration du cours d'eau.

Les axes d'aménagement incluent la modération de la vitesse, l'amélioration des traversées piétonnes, et de l'accessibilité des cheminements piétons. Les habitants soulignent l'importance d'éviter les aménagements bruyants et de restreindre les poids lourds, ainsi que la nécessité d'atténuer les inondations, d'améliorer la biodiversité et de créer des promenades le long du ruisseau.



Questionnaire habitants

2) Le questionnaire activités, en ligne de janvier à février 2024, a obtenu 23 retours, principalement de travailleurs actifs dans les entreprises de la rue de Suède ou des rues voisines, majoritairement des artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Les trajets domicile-travail se font principalement en voiture, la sécurité dans la rue est globalement bien perçue. Quelques points d'insécurité sont mentionnés, notamment l'inadaptation des aménagements cyclables, des zones dangereuses comme les carrefours Douets/Suède et Suède/Tupernay-Marcet et une vitesse automobile excessive.

Sur le plan paysager, la rue de Suède aurait besoin de végétal pour l'ombrage et la réduction des îlots de chaleur. La Petite Gironde est perçue comme un cours d'eau naturel nécessitant des améliorations.

Les attentes pour le projet de la rue de Suède se concentrent sur la création d'espaces de circulation calmes, sécurisés et verdoyants.

Les diagnostics : mieux connaître la rue de Suède, côté technique

► Renforcement du réseau d'eaux usées

De novembre 2021, et jusqu'au début de 2023, Tours Métropole Val de Loire a mené d'importants travaux sur le secteur nord de son territoire, entre Tours et Saint-Cyr-sur-Loire (rue de Suède et avenue Gustave Eiffel).

Ce chantier d'envergure consistait à renouveler et à augmenter la capacité de transit des eaux usées provenant de Tours Nord, Notre-Dame-d'Oé et de Parçay-Meslay. Le renouvellement du réseau d'eau potable a été réalisé dans les mêmes tranchées et de façon simultanée.



► Débordements de la Petite Gironde

Lors de pluies intenses, le ruisseau de la Petite Gironde n'a pas les capacités suffisantes pour recueillir toutes les eaux pluviales de ruissellement. Cette problématique est accentuée par l'environnement urbain fortement imperméabilisé du cours d'eau.

La rue de la Clarté Dieu et ses environs, situés en point bas, font face aux débordements fréquents du ruisseau. Les incidents les plus récents remontent au 11 juin 2018 et au 4 juin 2022.



► Trottoirs, pistes et bandes cyclables non adaptées

Les trottoirs sont dans en état souvent médiocre et certains tronçons de la voie ne disposent que d'un seul trottoir.

Pour les cycles, il existe une piste cyclable bidirectionnelle sur la partie Ouest de la rue. Elle accueille également les piétons, pouvant créer des conflits potentiels entre les deux modes de déplacement.



Sur le reste de la voie, deux bandes cyclables sont tracées sur la chaussée, mais elles posent des problèmes de sécurité, notamment en raison du passage de poids lourds. La qualité de roulement du revêtement de la chaussée est médiocre en raison des travaux successifs.

Trottoirs, piste ou bandes cyclables ne répondent plus aux besoins actuels. Il est donc nécessaire de reconsidérer ces aménagements afin d'assurer la sécurité et l'efficacité des déplacements doux.

► Ouvrages d'art

Le long de la rue de Suède, sur la Petite Gironde, on recense un total de 17 ouvrages, comprenant 14 ponts ou passerelles et 3 rideaux de palplanches métalliques.

Les ouvrages sont globalement en bon état et nécessiteront uniquement des travaux d'entretien, tels que la reprise de l'étanchéité. Ces travaux de maintenance sont programmés en coordination avec les projets à proximité.

► Chaussée

La constitution de la chaussée est modeste mais supporte le trafic sans déformations notables. La tranchée profonde réalisée récemment s'est bien comportée. L'état structurel de la chaussée sera expertisé en mars.

Après l'expertise citoyenne et technique, c'est le temps de la concertation préalable avant l'élaboration du projet



Etapes du Processus

► Accidentologie

Entre 2013 et 2022, une vingtaine d'accidents ont été recensés sur la rue de Suède (y compris les carrefours avec l'avenue Gustave Eiffel et avec la route de Rouziers).

Le bilan de ces accidents est de 22 blessés légers et 3 blessés graves. Les piétons et les cyclistes étaient impliqués dans 35% des accidents, avec des véhicules motorisés. Le reste des accidents n'impliquait que des véhicules motorisés.



Observatoire national interministériel de la sécurité routière

La première phase de travaux commencera aux carrefours avec la rue des Douets (4 accidents) et les rues Marcet et de Turpenay (4 accidents).

► Éclairage

Les lampadaires en place sont obsolètes. Leur vieillissement compromet leur performance, entraînant une luminosité réduite et une consommation énergétique inefficace. Une partie du flux lumineux perturbe le milieu humide que représente la Petite Gironde.

L'optimisation de l'éclairage contribuera à renforcer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes qui empruntent la rue tout en préservant la faune et la flore.



Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

L'élaboration du programme d'aménagement de la rue de Suède prend en compte les schémas et documents de planification mis en place sur le territoire métropolitain et les projets recensés le long de la rue. Ces projets témoignent d'un tissu urbain dynamique et diversifié et nécessitent une coordination spatiale et temporelle.

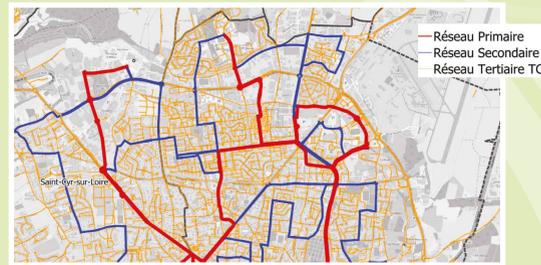
Les schémas et documents de planification

► Hiérarchisation des voies

Dans ce schéma, la rue de Suède comme une voie ;

- **secondaire pour les transports en commun** : elle supporte plusieurs lignes de bus sur la moitié de sa longueur ;
- **primaire pour les cycles** pour son inscription au schéma directeur cyclable métropolitain ;
- **et secondaire pour la circulation automobile** du fait de la desserte d'une zone d'activités.

Hiérarchisation Transports en commun



Hiérarchisation Vélos



Hiérarchisation Trafic



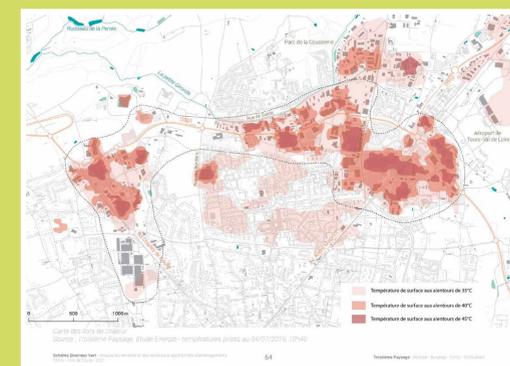
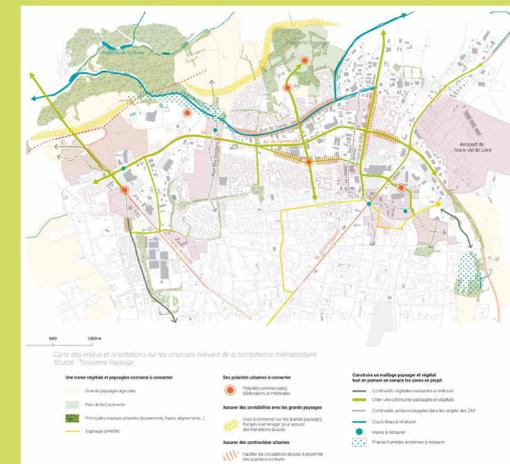
► Schéma Directeur Cyclable métropolitain

La rue de Suède a été identifiée comme une voie devant accueillir un aménagement cyclable (itinéraire n°5) permettant d'assurer une liaison transversale inscrite au schéma directeur cyclable métropolitain.



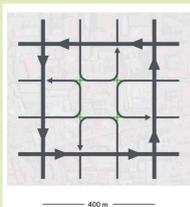
► Schéma Directeur Vert

Le schéma Directeur Vert mentionne l'importance des flots de chaleurs de la zone d'activités et la nécessité de végétaliser, relier les grands réservoirs de biodiversité (parcs de la Cousinerie et des Grandes Brosses) et des espaces plus éloignés.



► Plan d'apaisement

Ce plan porté par la Ville de Tours, compétente pour la réglementation de la circulation, vise à orienter la circulation vers les axes structurants mentionnés dans le schéma de hiérarchisation des voies. Le plan d'apaisement favorise le report vers la marche à pied, les cycles et les transports en commun. Toute adresse reste accessible en voiture.



La circulation des bus est maintenue sans restriction, tout comme celle des cycles.

Le quartier des Douets pourra faire l'objet d'un déploiement du plan d'apaisement dès 2024, après une mise au point concertée du dispositif.

→ Mise en œuvre étendue sur le territoire complet de la commune de Tours : horizon 2028/2030.

Les projets le long de la rue de Suède

Plusieurs projets en cours contribuent à façonner l'environnement urbain. Chaque programme témoigne du dynamisme du tissu du secteur.



► Un nouvel axe pour les Mobilités Douces

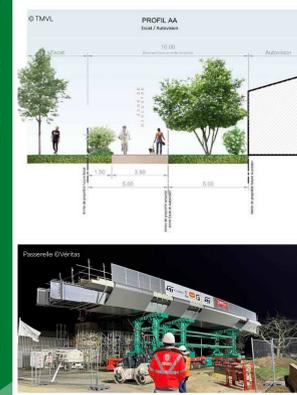
Une nouvelle liaison piétonne et cycles entre la rue de Suède et l'avenue du Danemark est projetée. Elle vise à améliorer la mobilité douce en créant un axe en continuité de la rue Thalès de Millet. Dans sa moitié Sud uniquement, la desserte des parcelles d'activités sera également assurée.

Des actions seront également déployées pour améliorer l'accès au parc de la Cousinerie.

► Le « Domaine de Suède », programme de logements, projet privé

Le Domaine de Suède, programme de 400 logements, comprend une offre résidentielle diversifiée (maisons et collectifs), réalisée en 2 tranches, de 2024 à 2026, puis de 2026 à 2028.

Une bande de terrain de 3 m de large sera réaffectée à l'espace public afin d'aménager un trottoir confortable bordé d'une noue. Ce principe d'aménagement sera poursuivi au droit du 18, rue de Suède (propriété de la Ville de Tours).



► ST Microelectronics extension d'activités, projet privé

ST Microelectronics est destinée principalement à accueillir un parking avec un accès par le rond-point Léon Foucault et une mise en communication avec le site de production au sud de l'avenue du Danemark par une passerelle privée récemment installée.

► « Le Village du Danemark », ensemble de bureaux et d'ateliers, projet privé

C'est un projet privé d'activités avec des surfaces de bureaux et d'ateliers. Les accès sur la rue de Suède seront conservés.

Les grandes orientations

La phase de diagnostic technique et sensible ainsi que la déclinaison locale des schémas conduisent à une synthèse établie sur un périmètre élargi autour de la rue de Suède.

Ce schéma traduit les orientations globales, à court, moyen et long termes.

La rue de Suède évolue avec l'insertion de la piste cyclable et la renaturation de la Petite Gironde. Chaque fois que possible, des terrassements sont réalisés pour gérer les débordements du ruisseau.

Des plantations stabilisent les berges et apportent de l'ombrage, tout en créant un cadre pour l'espace public en filtrant les vues latérales, vers les parcelles. Les espaces existants sont également plantés avec de nouveaux sujets, complétant la végétation en place.

Les accès au parc de la Cousinerie seront rendus plus visibles et pratiques depuis la rue de la Clarté Dieu et carrefour Turpenay/Cassin.

Qu'il s'agisse d'habitats ou d'activités économiques, chaque projet le long de la rue est l'occasion d'améliorer la perception depuis l'espace public en incitant le porteur de projet à végétaliser la façade de sa parcelle, et à optimiser la gestion des eaux pluviales, etc. S'agissant de transformations d'opportunité, l'évolution est plus lente mais l'impact peut s'avérer très positif.

Le développement d'une liaison douce entre la rue de Suède et l'avenue du Danemark vient prolonger la rue Thalès de Millet.

En dehors du périmètre de projet, et de manière plus globale, il sera pertinent de renforcer les liaisons Nord - Sud pour mieux relier secteurs d'habitations, commerces, équipements publics et activités économiques.



Aujourd'hui perçue comme une frontière, la rue de Suède doit s'imaginer comme un espace public créant du lien.

Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

Parmi tous les projets présents dans le périmètre de réflexion, celui de la renaturation de la Petite Gironde est celui qui accompagnera le réaménagement de la rue d'une extrémité à l'autre de la rue.

Les principes de conception et les schémas d'aménagement se nourrissent de la diversité des projets entourant l'espace public.

La renaturation de la Petite Gironde par l'ANVAL

Le Syndicat Affluents Nord Val de Loire a programmé la renaturation de la Petite Gironde. Cette action vise à restaurer et à revivifier cet espace naturel, favorisant la biodiversité et créant un environnement écologiquement durable.

Le Syndicat a donc engagé une étude avec deux orientations majeures :

- **Mieux gérer le risque** de débordements dans la zone fortement urbanisée, le long de la rue de Suède ;
- **Améliorer l'hydromorphologie du cours d'eau** en adoptant des approches telles que le redimensionnement du lit, la restauration des habitats aquatiques, la gestion de la ripisylve (végétation de berges).

Un programme pluriannuel de renaturation sur le secteur à l'aval de la route de Rouziers est également prévu.

Gestion des débordements et interventions en milieu urbain

Le projet envisage plusieurs actions visant à permettre le débordement du ruisseau en hautes eaux en fonction des emprises foncières disponibles ou à maîtriser.

Gouvernance du projet

L'ANVAL et Tours Métropole Val de Loire interviennent en collaboration étroite pour la gestion du projet. L'ANVAL se concentrera sur la Gestion des Milieux Aquatiques, tandis que la Métropole sera responsable de la Prévention des Inondations.

Actions spécifiques en milieu urbain

Trois interventions spécifiques en milieu urbain sont envisagées :

- La reprise de la confluence avec la Fosse à la boîte, incluant la **remise à ciel ouvert** des 40 derniers mètres et l'aménagement des berges ;
- La **restauration de la largeur de mobilité du cours d'eau**, avec des ajustements des berges ;
- **Réduction des rejets**.

Aménagements proposés

Les aménagements proposés comprendront des travaux de restauration hydromorphologique, de recharge granulométrique et de modification du gabarit du lit.

Estimation financière

Le coût total du projet est estimé à environ 250 000 € TTC. Cette estimation comprend les travaux préliminaires, les terrassements, la restauration hydromorphologique, les divers et imprévus, ainsi que les frais de maîtrise d'œuvre.

Les principes de conception

► Abaisser la vitesse à 30

L'étroitesse de l'espace public au regard des fonctionnalités attendues impose d'orienter la conception de l'aménagement vers une **zone 30**. Les véhicules circulant moins vite, leur présence est plus tolérable, le risque d'accident moindre.

Ce **chantier d'envergure** consistait à renouveler et à augmenter la capacité de transit des eaux usées provenant de Tours Nord, Notre-Dame-d'Océ et de Parçay-Meslay. Le renouvellement du réseau d'eau potable a été réalisé dans les mêmes tranchées et de façon simultanée.

► Traiter les carrefours de manière particulière

Faciliter les traversées, les sécuriser, tant pour les piétons que pour les cycles orientent vers une **surélévation des carrefours**. La réalisation de plateau modère la vitesse automobile.

En facilitant les traversées, les **plateaux permettent de favoriser les flux Nord-Sud** pour gommer la rupture représentée par la rue de Suède, entre quartier résidentiel et activités.

► Séparation des modes

La séparation des modes de déplacement réduit le risque de conflits et donne une **place pour chacun**. Le cheminement des piétons se fera à l'écart de la chaussée. La piste cyclable sera insérée entre la chaussée et le cheminement piéton. Cette disposition présente l'avantage d'éloigner la circulation des piétons. Les usagers sont alors placés dans l'ordre décroissant de leur vitesse.

► Favoriser la marche à pied

Le développement de la marche à pied implique d'assurer des cheminements accessibles, continus, confortables et en **présence d'ombrage**. Disposer d'un **trottoir de chaque côté de la chaussée** est également important.

► Piste bidirectionnelle

La piste bidirectionnelle (largeur 3 m) a été choisie car elle est moins large que **deux pistes unidirectionnelles** (largeur 2 m soit 4 m au total). De plus, une piste bidirectionnelle est indiquée pour un usage avec des enfants et une pratique de loisir en plus de son utilisation pour des distances moyenne à longues pour des trajets domicile-travail.

► Adaptation des dimensions de l'espace public en fonction des besoins

L'**optimisation de la largeur de la chaussée** est particulièrement intéressante le long de la Petite Gironde dont la renaturation nécessite de l'espace pour atténuer la pente des talus, trop raides. La limitation des largeurs de voies permet aussi la **modération de la vitesse**.

Concernant les sens de circulation, l'hypothèse initiale était leur conservation. Cette orientation sera revue en fonction des choix fait par la Ville de Tours dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'apaisement.



Les principes de conception (suite)

► Végétalisation

Une **démarche de végétalisation** sera réalisée après l'achèvement des travaux de renaturation et de prévention des débordements. Cette approche vise à **favoriser la biodiversité** locale, à **renforcer la stabilité des berges** et à améliorer l'esthétique environnementale du ruisseau de la Petite Gironde. L'**ombrage** bénéficiera également aux abords (trottoirs et piste cyclable).

► Travail sur l'interface entre l'espace public et le ruisseau

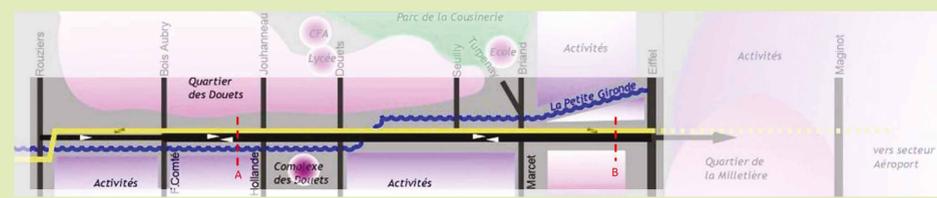
Outre la limitation de l'emprise des surfaces minérales, on recherche également à rendre certaines d'entre elles **perméables** afin qu'elles ne ruissellent pas et que **l'eau profite à la végétation voisine**. La piste cyclable bidirectionnelle et le cheminement piéton le long du ruisseau représente en effet 4.40 m soit 30 % de l'emprise de voirie.

Les différents schémas d'aménagement

La position de la piste cyclable dans la rue offre plusieurs possibilités d'aménagements, analysées lors de la réflexion menée sur le programme d'aménagement.

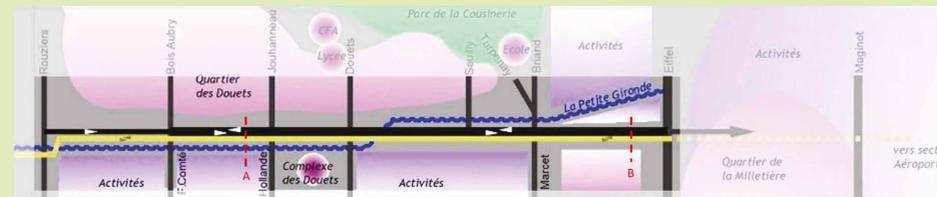
► Sur le côté Nord

Le positionnement de la piste sur le côté Nord, minore le nombre d'intersections traversées, mais ne bénéficie du voisinage de la Petite Gironde que sur une courte distance. Cela limite les possibilités d'infiltrer les eaux pluviales au bénéfice de la végétation. La valorisation de l'existant (piste cyclable) à l'extrémité Ouest n'est pas possible.



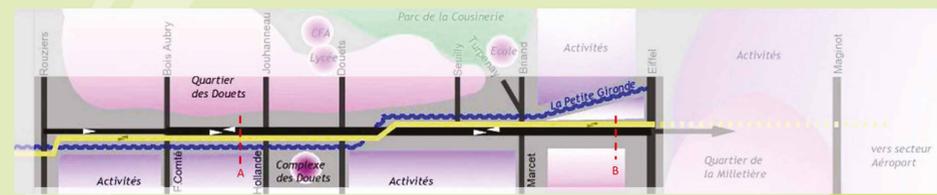
► Sur le côté Sud

Le positionnement de la piste sur le côté Sud conduit à intercepter plus d'intersections. Ce point est à relativiser dans le cadre du plan d'apaisement. L'agrément de la proximité de la Petite Gironde est partiel, sur la moitié du parcours. Cela limite les possibilités d'infiltrer les eaux pluviales au bénéfice de la végétation. La valorisation de l'existant (piste cyclable) à l'extrémité Ouest est possible.



► Le long du ruisseau

Le positionnement de la piste le long du ruisseau conduit à intercepter plus d'intersections. Ce point est à relativiser dans le cadre du plan d'apaisement. L'agrément de la proximité de la Petite Gironde est total sur la moitié du parcours. Cela offre toutes les possibilités d'infiltrer les eaux pluviales au bénéfice de la végétation. La valorisation de l'existant (piste cyclable) à l'extrémité Ouest est possible.



L'analyse multicritère permet d'orienter le choix d'une position s'appuyant sur le tracé du ruisseau.

Piste cyclable bidirectionnelle au Nord	Piste cyclable bidirectionnelle au Sud	Piste cyclable bidirectionnelle le long du Ruisseau
Intersections	Intersections	Intersections
Confort et agrément	Confort et agrément	Confort et agrément
Gestion des eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales	Gestion des eaux pluviales
Valorisation de l'existant	Valorisation de l'existant	Valorisation de l'existant
Compatibilité Schéma Directeur Vert	Compatibilité Schéma Directeur Vert	Compatibilité Schéma Directeur Vert

Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

Le premier tronçon s'étend de la route de Rouziers au carrefour Franche-Comté / Bois Aubry. Cette portion de la rue de Suède est en sens unique d'Ouest en Est et comprend une piste cyclable bidirectionnelle, entre le ruisseau de la Petite Gironde et la voie de circulation.

Le projet consistera à créer un **cheminement piéton le long du ruisseau, distinct de la piste cyclable**, visant à éviter tout conflit entre piétons et cyclistes. Comme pour chaque carrefour de la rue de Suède, un **plateau** sera aménagé au croisement avec la rue de Franche-Comté et l'avenue du Bois Aubry. Un **autre plateau** sera implanté au droit du chemin piétons menant à la rue du Prieuré de Tavant.



Le deuxième tronçon, situé entre le carrefour Franche-Comté / Bois Aubry et le carrefour Hollande / Jouhannau, est bordé au Sud par la Petite Gironde et au Nord par un espace vert en pente, offrant une séparation visuelle entre le quartier résidentiel et la voie de circulation. Au Sud, un unique ouvrage au-dessus du ruisseau permet l'accès au Stade du Danemark.

Le carrefour Hollande / Jouhannau sera également réaménagé avec la **création d'un plateau**, visant à sécuriser et faciliter la traversée des piétons et des cyclistes. Ce tronçon de la rue sera proposé en sens unique, afin de créer un cheminement piéton le long de la Petite Gironde.

Un aménagement spécifique sera réalisé pour **connecter l'itinéraire cyclable de la rue de Suède** (itinéraire 5) à la liaison douce existante à l'ouest de la route de Rouziers, et au **futur itinéraire cyclable venant de la rue des Bordiers** (itinéraire 2).

Au droit du projet «Village du Danemark», une emprise supplémentaire de 5 m, permettra au Syndicat mixte Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) d'**améliorer la morphologie du ruisseau**.

Un plateau sera réalisé à l'entrée du Stade, contribuant ainsi à renforcer la sécurité et à apaiser la circulation.

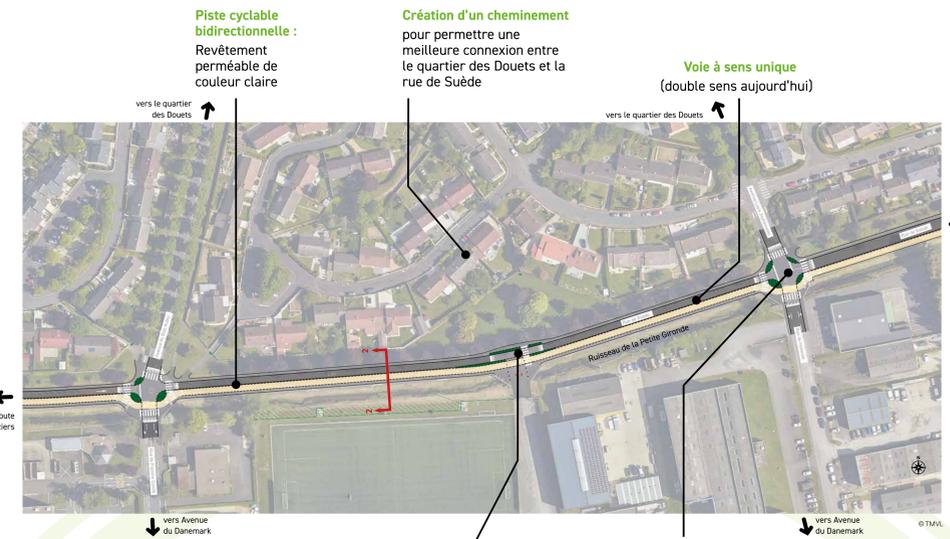
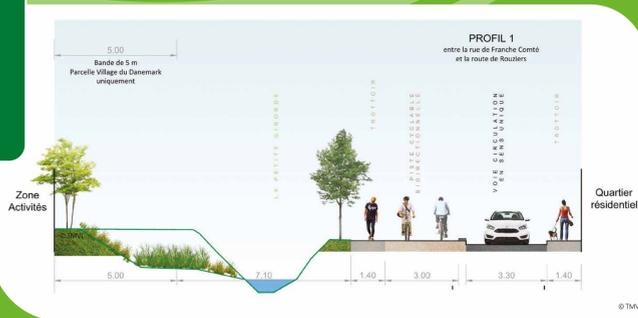
L'aménagement **d'un chemin en rampe** permettra de relier le quartier des Douets et la rue de Suède en passant par un espace vert aujourd'hui peu fréquenté.

Au droit du Stade, dans le cadre de l'étude menée par l'ANVAL, il est projeté de réaliser des travaux de terrassements (environ 1000 m³) afin de **mieux gérer les débordements de la Petite Gironde**.

SÉQUENCE 1



Emprise totale moyenne de 16 m :
Modes actifs de déplacement :
Piste cyclable bidirectionnelle : 3 m
Trottoirs : 2 x 1,4 m = 2,8 m
Chaussée :
1 voie : 3,3 m
Espaces verts :
La Petite Gironde et son environnement : 7 m en moyenne
+ 5 m au droit des parcelles dont la limite a été reculée (Village du Danemark)



Emprise totale moyenne de 25 m :
Modes actifs de déplacement :
Piste cyclable bidirectionnelle : 3 m
Trottoir : 2 x 1,4 m = 2,8 m
Chaussée :
1 voie : 3,3 m
Espaces verts :
La Petite Gironde et son environnement : 9 m en moyenne
+ 5 m au droit des parcelles dont la limite a été reculée (Stade)
7 m au droit de la zone pavillonnaire



SÉQUENCE 2

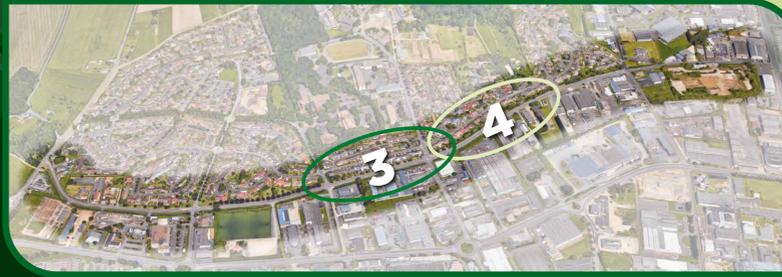


Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

Le troisième tronçon s'étend du carrefour Hollande / Jouhanneau au carrefour avec la rue des Douets. Cette portion de la rue est délimitée au Nord par un espace vert en pente, servant de séparation entre le quartier résidentiel et la rue de Suède. Au sommet de cette pente, le long des clôtures, un cheminement piéton existe, rejoignant des sentes perpendiculaires menant vers le cœur du quartier. Au Sud, un ouvrage au-dessus de la Petite Gironde donne accès au Centre Commercial.

Le carrefour avec la rue des Douets fera l'objet d'une refonte complète visant à **assurer la sécurité de tous les flux** (piétons, cyclistes, bus, véhicules). Un aménagement inspiré des carrefours « à la hollandaise » permettra aux cyclistes de passer de la piste bidirectionnelle au Sud à celle du Nord, le long du cours d'eau de la Petite Gironde. Le projet réduira la largeur de la chaussée en double sens à 5,20 mètres, favorisant ainsi la **diminution de la vitesse des véhicules** tout en maintenant une **bonne desserte du Centre Commercial**. L'emprise, ainsi libérée, sera réaffectée aux **circulations douces**.

Un aménagement paysager comprenant un **escalier et des rampes** sera réalisé pour favoriser une **circulation piétonne entre le quartier résidentiel et le Centre Commercial**. Un **plateau avec une écluse** assurera la sécurisation et le confort de la traversée des piétons.



© Images2024 Google

Entre les carrefours avec la rue des Douets et avec la rue de Seully, le quatrième tronçon constitue une limite entre le quartier des Douets au Nord et la zone d'activités au Sud. Un ouvrage permet à la rue de Suède de franchir la Petite Gironde dont l'écoulement passe du Nord de la rue au Sud. Le ruisseau et la voie, sont séparés par un espace vert de largeur variable.

Depuis la rue des Douets, la **piste cyclable bidirectionnelle** sera aménagée au Nord, le long de la Petite Gironde. Associée à un **cheminement piéton accessible**, cette infrastructure offrira aux usagers un espace sécurisé dédié aux **mobilités douces**. Bénéficiant d'un espace plus généreux autour du cours d'eau, l'ANVAL interviendra pour **renaturer le ruisseau et améliorer la gestion des débordements** avec des terrassements d'environ de 240m³.

Au Sud de la rue, le **trottoir sera élargi** pour répondre aux normes d'accessibilité, rendant ainsi l'accès à l'arrêt de bus plus confortable et la circulation piétonne plus fluide et sécurisée.

Au droit de l'ouvrage d'art menant au Parc de la Cousinerie, il sera réalisé un **plateau avec une écluse** pour sécuriser la traversée des piétons.

Cet aménagement correspondra au **débouché de la future liaison douce** passant le long de l'Ecole de Cinéma et rejoignant l'avenue du Danemark.

SÉQUENCE 3

- Piste cyclable bidirectionnelle**
Revêtement perméable de couleur clair
- Plateau + écluse**
Sécuriser la traversée piétonne
Favoriser la liaison douce entre le quartier des Douets et le Centre Commercial
- Création d'un escalier et de rampes**
Permettre une meilleure connection entre les quartiers des Douets et le Centre Commercial
- Carrefour rue des Douets**
Proposition d'un plateau et d'un anneau cyclable pour faciliter et sécuriser les traversées des piétons et des cycles



© TMVL



Emprise totale moyenne de 24 m :
Modes actifs de déplacement :
 Piste cyclable bidirectionnelle : 3 m
 Trottoirs : 2 x 1,4 m = 2,8 m
Chaussée :
 2 x 1 voie : 5,2 m
Espaces verts :
 La Petite Gironde et son environnement : 6 m en moyenne
 7 m au droit de la zone pavillonnaire



© Illustration Paysagiste DPLG Anvalle Dismann



© TMVL

- Piste cyclable bidirectionnelle :**
Revêtement perméable de couleur claire
- Renaturation du ruisseau :**
Gestion des débordements
- Création d'une liaison douce :**
Emplacement réservé reliant l'Avenue du Danemark à la rue de Suède
- Plateau + écluse**
Sécuriser la traversée piétonne
Favoriser la liaison douce Nord/Sud du Parc de la Cousinerie vers l'Avenue du Danemark



© TMVL



Emprise totale moyenne de 23 m :
Modes actifs de déplacement :
 Piste cyclable bidirectionnelle : 3 m
 Trottoirs : 2 x 1,4 m = 2,8 m
Chaussée :
 2 x 1 voie : 6 m (emprise mini pour les bus)
Espaces verts :
 La Petite Gironde et son environnement : 11 m en moyenne

SÉQUENCE 4



© Illustration Paysagiste DPLG Anvalle Dismann



© Images2024 Google

Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

Le cinquième tronçon, s'étend entre la rue de Seully et le carrefour Turpenay / Marcet, et sépare le quartier résidentiel des Douets et la zone d'activités Tours Nord.

La continuité de l'aménagement prévu dans la section précédente se poursuivra dans cette portion, avec la mise en place d'une **piste cyclable bidirectionnelle**, accompagnée d'un **trottoir le long du cours d'eau**. Un plateau sécurisera la traversée des piétons et des cycles ainsi que l'insertion des véhicules venant de la rue de Seully. Un autre plateau sera réalisé sur le carrefour Turpenay / Marcet et sera étendu vers la rue Aristide Briand pour **sécuriser les accès vers les écoles Pérochon et le Parc de la Cousinerie**.



Cette dernière séquence de la rue de Suède marque l'entrée Est du quartier des Douets.

Ce tronçon, entre le carrefour Turpenay / Marcet et l'avenue Gustave Eiffel sépare une zone d'activités au Nord, et le futur projet immobilier du « Domaine de Suède » comprenant 400 logements.

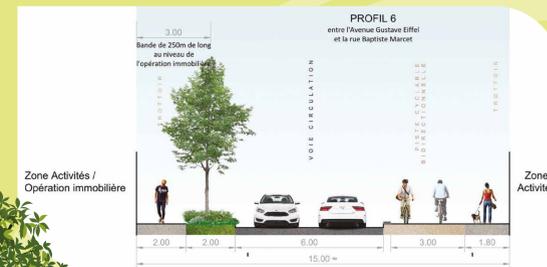
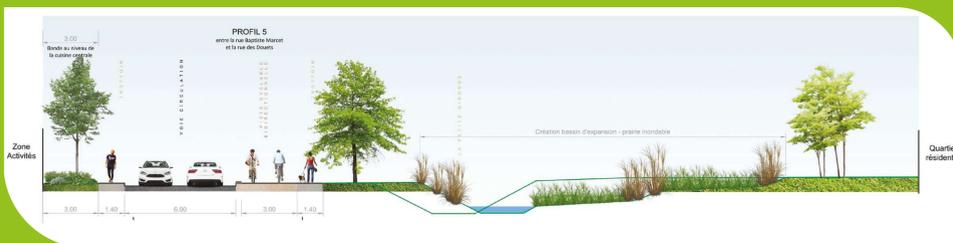
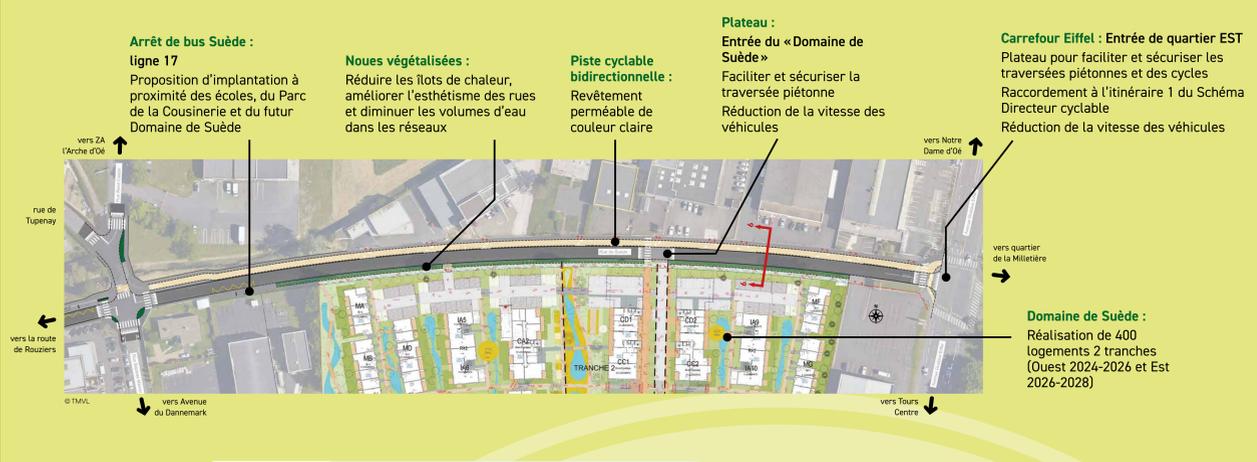
L'aménagement cyclable, doublé d'un trottoir sera réalisé dans la continuité du tronçon précédent. Cet itinéraire facilitera les déplacements des habitants du quartier de la Milletière vers les écoles Pérochon et le Parc de la Cousinerie.

Dans le cadre de l'étude menée par l'ANVAL, il est envisagé de réaliser des travaux de terrassement pour **remettre à ciel ouvert les 40 derniers mètres de la Fosse à la Boite**. Cet espace, d'une superficie d'environ 900 m², sera aménagé avec la **création de méandres**. Son niveau sera abaissé pour favoriser **l'expansion de la Petite Gironde** lors des pluies intenses. Une **végétalisation appropriée** sera mise en œuvre pour s'adapter au nouvel environnement ainsi façonné.

Un plateau au droit de l'accès du « Domaine de Suède » sécurisera les traversées des piétons et des cycles.

Au Sud, une **noue paysagée** sera aménagée pour créer une **transition végétale** entre la voie de circulation et le trottoir. Outre son aspect esthétique, cette noue contribuera à la **gestion durable des eaux de ruissellement** en les récupérant pour l'arrosage des plantations. Ce dispositif diminuera les volumes d'eau vers les réseaux.

SÉQUENCE 5



Emprise totale moyenne de 15m :
 Modes actifs de déplacement :
 - Piste cyclable bidirectionnelle : 3 m
 - Trottoirs : 2 x 1,8 m = 3,6 m
Chaussée :
 2 x 1 voie : 6m (emprise mini pour les bus)
Espaces verts :
 2 m au droit des parcelles dont la limite a été reculée de 3 m



Emprise totale moyenne de 27 m de large :
 Modes actifs de déplacement :
 - Piste cyclable bidirectionnelle : 3 m
 - Trottoirs : 2 x 1,4 m = 2,8 m
Chaussée :
 2 x 1 voie : 6 m (emprise mini pour les bus)
Espaces verts :
 La Petite Gironde et son environnement : 15 m + 3 m de recul au droit de la Cuisine Centrale

SÉQUENCE 6



Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

► Planning et coût de l'opération

PHASAGES DES TRAVAUX

La longueur de la rue oriente vers un **étalement des travaux sur 4 années**.

Durant les deux premières années, la planification repose sur des travaux localisés, au niveau des carrefours.

Cette organisation permet d'accélérer le changement de perception de la rue et de favoriser les modes doux tout en crédibilisant une limitation de la vitesse à 30 km/h.

Dans la mesure du possible, des aménagements transitoires pourront préfigurer la piste cyclable.

Enfin, les sections courantes entre carrefours seront également aménagées sur deux années.

Phase 1 : 2024

Dès juillet 2024, pour une durée de 4 mois, il est prévu d'aménager deux carrefours : Douets et Marcet. Les travaux d'entretien des ouvrages d'art seront coordonnés.

Depuis 2013, ces deux intersections ont enregistré plusieurs accidents.

Le carrefour Douets est stratégique pour **les accès aux établissements scolaires, culturels et sportifs ainsi qu'aux commerces**.

Le carrefour Marcet permet les accès à **l'école Pérochon, au Parc de la Cousinerie et à la zone d'activités de l'Arche d'Oé**.

A l'extrémité Est de la rue de Suède, la dissimulation des réseaux aériens d'éclairage et de télécommunication sera étudiée et réalisée.

Pour l'organisation du chantier, **on s'appuiera sur les dispositions de circulation du plan d'apaisement**.

Prévisionnellement, durant **les mois de septembre et octobre**, l'ANVAL et Tours Métropole Val de Loire, entreprendront **des travaux de renaturation de la Petite Gironde et de prévention des débordements**.

Phase 2 : 2025

La deuxième étape des travaux se concentrera sur les trois autres carrefours de la rue de Suède. Ainsi, **les intersections Bois Aubry/Franche-Comté, Jouhanneau/Hollande, et la rue de Seuilly** seront aménagées en plateau.

Les travaux d'ouvrages d'art seront coordonnés.

Phase 3 : 2026

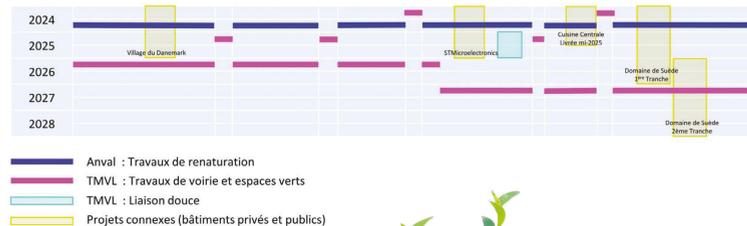
En 2026, la troisième phase des travaux concernera les tronçons de voirie **entre la route de Rouziers et le carrefour des Douets**.

Phase 4 : 2027

La quatrième et dernière phase des travaux portera sur les tronçons de voirie **entre le carrefour des Douets et l'avenue Gustave Eiffel**.

Il s'agit d'une planification indicative. Il sera envisageable de programmer des travaux paysagers à partir de 2025.

HYPOTHESES DE DEROULES OPERATIONNELS



COÛTS DES TRAVAUX

À ce stade du projet, le coût d'opération est fixé à 5.000.000 € HT.

Voirie et ouvrages :	4.000.000 €
Eclairage :	400.000 €
Espaces verts :	400.000 €
Mobilier urbains :	100.000 €
Prestations extérieures :	100.000 €

► Pourquoi la concertation ?

La concertation est un processus essentiel dans le cadre de projets tels que le réaménagement de la rue de Suède pour plusieurs raisons :

- **Expertise Locale :** Les habitants, activités et usagers de l'espace publics connaissent les particularités de leur quartier. La concertation permet de tirer parti de l'expertise locale. Les suggestions peuvent concerner le projet, ou, de manière élargie, ses abords proches.
- **Participation Citoyenne :** Elle offre aux citoyens l'opportunité de participer activement à la qualité du projet.
- **Adaptation du Projet :** Les retours des usagers permettent d'ajuster et d'affiner le projet pour mieux répondre aux besoins de tous. Cela contribue à créer un espace public qui correspond véritablement aux attentes des usagers.

Vos questions sont des sources d'éclaircissement et de compréhension. Elles permettent de mieux appréhender vos préoccupations et à les prendre en considération dans l'élaboration du projet.

► Donnez votre avis ! Comment ?

Liste des moyens pour participer à la concertation. Consulter les dossiers et rédiger un avis :

- **Dans un des registres :**

Sur le lieu de la permanence : 37° Parallèle
8 Allée Roger Lecotte - 37100 Tours

Mardi 12 mars
Lundi 18 mars
Vendredi 22 mars
Mercredi 27 mars

de 14h00 à 17h00

Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault - CS 30651
37206 Tours Cedex 03

Mairie - Beffroi et annexe de Saint-Symphorien
1 Esplanade François Mitterrand - 37100 Tours

- **Par messagerie électronique** à l'adresse : projet-rue-de-suede@tours-metropole.fr

- **Par courrier postal** adressé à :

Monsieur le Président de Tours Métropole
Val de Loire
CONCERTATION - Requalification RUE DE SUEDE
60 avenue Marcel Dassault - CS 30651
37206 Tours Cedex 03

- **Sur le site internet :**
accessible directement
en flashant le QR code :



► La rue de Suède dans le temps... Et demain ?

L'évolution d'un paysage se révèle de manière singulière grâce aux vues aériennes, témoignant de la métamorphose rapide de la société : quartiers résidentiels émergent, réseaux routiers s'étirant, et structures industrielles évoluant.



Vue aérienne 1965. ©Institut national de l'information géographique et forestière, remonter le temps



Vue aérienne 1972. ©Institut national de l'information géographique et forestière, remonter le temps



Vue aérienne 1979. ©Institut national de l'information géographique et forestière, remonter le temps



Vue aérienne 2023. ©TMVL

Plongeons-nous dans un périple visuel à travers les décennies, explorant des perspectives aériennes distillées entre 1965 et 2023, afin de dévoiler les évolutions qui ont façonné la rue de Suède et ses quartiers environnants.